

Preuve et attestation de développement professionnel

## Sexto 1 - Explorateur



### Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : [Thierry Girard](#)

<https://www.cadre21.org/membres/f477167f291cf08fec882d35>

Date d'obtention : 2021-03-10 19:01:31

## Preuve et attestation de développement professionnel

# Sexto 1 - Explorateur

### Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode SEXTO permet d'agir rapidement et efficacement pour le bien des jeunes. La méthode nous permet également de suivre les étapes de façon à ne pas nuire à une future enquête policière et à leur travail. En plus d'être efficace, la méthode se veut éducative également et sécurise autant les élèves, les parents que les intervenants.

### Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Elle va premièrement diminuer de beaucoup le niveau de stress que ces situations peuvent créer. Elle va nous guider de façon à ne pas faire d'erreur ou d'oubli qui pourraient nuire à la situation. Les intervenantes concernées de l'école seront mieux outillées et la rapidité des interventions sera grandement améliorée. En équipe, avec la trousse, nos interventions seront justes, rapides, sécuritaires et éducatives pour nos élèves.

### Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

De ne pas porter de jugement sur les jeunes, mais de prendre la situation comme elle est et suivre les étapes pour être le plus efficace possible pour leurs bien-être.